



L'eau de pluie, ressource à préserver

La gestion de l'eau, notamment de l'eau de pluie, est un enjeu majeur de ces prochaines années. Il est nécessaire de mettre en place des solutions pour gérer les épisodes plus ou moins pluvieux. Si la prise de conscience est réelle, il reste beaucoup de choses à faire sur le terrain. Sur ce marché porteur, le négoce joue pleinement son rôle.

Franck Guidicelli

1 L'eau, un enjeu sociétal

« L'eau douce fait partie des neuf limites planétaires recensées par le Giec, c'est un enjeu sociétal de la préserver. Aujourd'hui, on pourrait remplacer 40 % de l'eau potable utilisée par de l'eau de pluie », affirme Gaële Chantôme, directrice générale de Pum, qui insiste sur l'importance d'améliorer la gestion de cette ressource. « La récupération des eaux de pluie est essentielle d'un point de vue environnemental et économique, nous sommes donc sur un secteur porteur », explique Pierre-Colin Gervais, directeur de la recherche et développement et de l'innovation durable de Sebico. La volonté politique existe, selon Dominique Lacombe, directeur commercial de Graf : « Avec les 53 mesures du Plan eau du gouvernement, une impulsion a été donnée sur l'utilisation de l'eau de pluie. » Les aides de l'État étant trop souvent méconnues, Pum a développé un outil d'information. Raphaël Muller, directeur du marketing et de l'innovation de l'enseigne, explique : « Sur notre site Web, nous avons créé un moteur de recherche dynamique qui identifie toutes les aides existantes pour l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie, avec leurs montants. Nous mettons ce moteur de recherche à jour à chaque nouvelle aide. Pour l'instant, nous en avons répertorié 250. » Inciter est une pratique habituelle, mais certains pays, comme la Belgique, vont plus loin : l'installation d'un système de récupération est obligatoire lors de la construction d'une maison. La France n'a pas encore franchi cette étape.

2 Le besoin de volumes toujours plus grands

Les industriels se sont adaptés pour répondre à la demande, en hausse, de solutions de récupération des eaux de pluie. Aujourd'hui, la tendance est clairement aux gros volumes, explique Dominique Lacombe : « Nous avons investi dans une nouvelle usine pour parvenir à réaliser des grands volumes en monobloc, car c'est la demande des clients. Si, il y a quelques années, une cuve de 10 000 l était vendue chaque mois, à présent, nous vendons ce type de volume chaque jour. Grâce à notre investissement, nous allons pouvoir réaliser très rapidement en monobloc des cuves de 25 000 l, voire 50 000 l, dans le futur. » Pierre-Colin Gervais note une autre évolution, « l'aplatissement des cuves, car il est difficile de creuser profond. Pour nous, c'est donc un enjeu technique d'être capables de réaliser de produits de grand volume mais plat ».

Lorsque creuser est compliqué, il existe la solution aérienne. Là aussi, les lignes bougent avec des produits plus esthétiques, à l'image de la solution Pluvioblock proposée par Pum. « Cette cuve aérienne composée de plusieurs modules s'intègre parfaitement à son environnement, car elle peut être habillée avec du bardage ou de la végétalisation », précise Gaële Chantôme.



Cette cuve Carat XXI (42 000 l) de Graf bénéficie d'un dôme pivotant à 360° qui facilite son raccordement. Elle peut être équipée d'un filtre intégré qui garantit la qualité de l'eau récupérée. Les rehausses télescopiques s'ajustent au millimètre près avec la surface du terrain.

Fabriqués en polyéthylène haute densité (PEHD) rotomoulé et 100 % recyclable, les réservoirs Pluvioblock de Pum offrent une modularité de 725 à plusieurs milliers de litres. Disponibles en plusieurs coloris, ils peuvent être empilés et jumelés pour augmenter facilement la capacité de stockage.





Yevhenii Khil/Audobestock

3 Du rôle du caniveau

Les cuves ne doivent pas faire oublier la solution du caniveau. Laurent Ney, directeur des ventes France de Hauraton, explique : « Notre métier a changé. Maintenant, nous proposons des caniveaux qui prétraitent l'eau de pluie pour que celle-ci puisse être renvoyée dans le milieu naturel soit par infiltration soit en étant stockée dans des cuves. »

4 Des nouveaux usages à développer

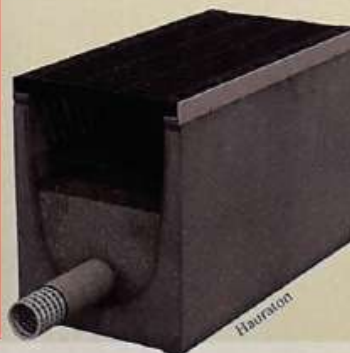
Récupérer l'eau de pluie, c'est bien ; pouvoir l'utiliser, c'est mieux. À cet égard, un décret en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2024 et un arrêté pris le 12 juillet 2024 pourraient ouvrir de nouvelles perspectives, pour Dominique Lacombe : « Le décret autorise l'utilisation des eaux pluviales notamment dans les établissements recevant du public, et cela correspond à un réel besoin. » Gaële Chantôme confirme : « Depuis juillet, l'utilisation de l'eau de pluie est encouragée dans tous les bâtiments, pour le lavage des sols, pour la chasse d'eau comme pour le lave-linge. » En permettant à l'eau de pluie d'être utilisée plus facilement à l'intérieur des bâtiments, ce décret devrait bien aider à développer le marché. C'est un enjeu fort, selon Pierre-Colin Gervais : « Nous devons dès à présent réfléchir pour savoir jusqu'où nous pouvons aller pour les usages de demain. »

5 Le double rôle du négoce

« Le négoce est important sur ce marché, car nous avons un vrai rôle de conseil », affirme Gaële Chantôme. Cela se double d'une présence sur le terrain, selon Laurent Ney : « Nous sommes partenaires : le négoce a la connaissance du local, et nous apportons l'expertise technique. » Spécialistes ou généralistes, nombreux sont les distributeurs à se positionner sur ce marché qui a encore une belle marge de progression, sachant que « moins de 10 % des bâtiments sont équipés d'une solution de récupération des eaux de pluie », estime Gaële Chantôme.



Sebico propose Pack'Eau Box, qui gère la mise à disposition de l'eau sur une installation domestique en eau non potable. L'appareil puise l'eau de pluie dans la cuve de stockage et bascule sur le réseau d'eau potable automatiquement une fois la cuve vide.



Caniveau épuratoire à substrat, filtration mécanique et chimique pour le traitement des eaux pluviales, Drainfix Clean de Hauraton cible les microparticules issues du trafic routier. Le système gère les eaux de ruissellement qui peuvent contenir des matières organiques, comme des feuilles ou des brins d'herbe.